

AVIS

Vous pouvez vous inscrire en mairie pour un lot d'affouage

La taxe d'affouage est de 50 euros - Payable à l'inscription.

Document à fournir à l'inscription : attestation d'assurance responsabilité civile.

L'affouage est une coupe d'emprise de piste constitué de taillis et arbres sur pied dans la parcelle 29.

Lieu-dit « Le Moulin »

Les affouages des années précédentes doivent être terminés pour pouvoir s'inscrire.

Clôture des inscriptions le vendredi 04 novembre 2022

Le Maire,

Nathalie ROUX



